

RAPPORT.

SALLE DE COMITÉ, ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Québec, 25 septembre 1863.

Le comité spécial chargé de s'enquérir de quelle manière ont été dépeusés les fonds votés en 1855 pour l'achat de grains de semence dans le Bas-Canada, et du montant remboursé, a l'honneur de faire son premier rapport.

En 1855, deux cents louis ont été affectés au secours des cultivateurs indigents du comté de Stanstead.

L'honorable Timothy Lee Terrill a reçu ces fonds, mais ne les a jamais distribués pour l'objet ci-dessus indiqué.

Ces deniers font encore le sujet d'une difficulté entre l'honorable Timothy Lee Terrill, alors député de ce comté, et le secrétaire-trésorier de la société d'agriculture de ce comté.

Votre comité regrette d'avoir à dire qu'à cause du temps qui s'est écoulé depuis lors, son enquête rencontre de grandes difficultés, et il prend la liberté d'attirer l'attention de la Chambre sur les témoignages entendus à l'égard des fonds accordés au comté de Stanstead.

Ces témoignages tendent à démontrer que M. Terrill est la personne de laquelle le gouvernement devrait réclamer le remboursement de ces fonds sans préjudice au recours qu'il pourrait avoir contre d'autres particuliers.

En conséquence, votre comité recommande respectueusement l'adoption de mesures à l'effet de recouvrer de M. Terrill la somme qui lui a été confiée.

Le tout respectueusement soumis.

R. B. SOMERVILLE, Président.

SALLE DE COMITÉ, ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Québec, 4 septembre 1863.

Première réunion du comité chargé de s'enquérir de quelle manière ont été dépensés les fonds votés en 1855, pour l'achat de grain de semence et du montant remboursé.

MEMBRES PRESENTS :

M. SOMERVILLE, Président,
L'hon. M. le solliciteur-général HUNTINGTON,
M. DORION, (Drummond et Arthabaska,) et
M. DAoust.

Le greffier reçoit instruction de se procurer au secrétariat provincial tous les documents relatifs à ce sujet, et aussi tous les documents concernant les travaux du comité chargé de cette affaire durant la dernière session. Des sommations sont envoyées à l'honorable Timothy Lee Terrill et à L. K. Benton, écuyer, de Stanstead, de comparaître devant le comité vendredi, le 11 du courant, à 11 heures a. m. La circulaire suivante est rédigée et l'impression de 200 exemplaires en est ordonnée.